RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01864
Numéro SIREN : 504 060 708
Nom ou dénomination : ABGIR

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 18046

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N°15948*05

Désignation de l'entreprise	ABGIR	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	2 Chemin du Maine Laborde 33450 SAINT-LOUBES	
SIRET	5 0 4 0 6 0 7 0 8 0 0 0 1 4	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent* 12	

Exercice N clos le 30 09 2022

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	1 181	016 1 141	40
	Immobilisations corporelles*		028	25 923	030 19 955	5 967
	Immobilisations financières* (1)		040	170	042	170
	Total I (5)		044	27 274	048 21 096	6 178
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	4 680	052	4 680
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 150	066	1 150
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	8 218	070	8 218
		Autres* (3)	072	4 380	074	4 380
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	18 987	086	18 987
	Charges constatées d'avance*		092	844	094	844
	Total II		096	38 259	098	38 259
	Total général (I + II)		110	65 533	112 21 096	44 437

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	4 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	400
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	15 693
	Résultat de l'exercice	136	-11 535
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	8 558
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	705
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	6 611
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 20 985)	172	28 563
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	35 879
	Total général (I + II + III)	180	44 437

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	6 615
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	49

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

copie certifiée conforme à l'original

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABGIR — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2022

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		services *			217	218	58 280
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	100
	Autres produits					230	9
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	58 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	9 205
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	-3 974
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail :	- mobilier :	- immobilier : .....)		242	36 675
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243	652)		244	3 045
	Rémunérations du personnel*					250	17 700
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 723
	Dotations aux amortissements*					254	2 445
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	2
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	380			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	69 821
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-11 431
Produits financiers (III)	280	2		**Charges financières (V)**		294	14
Produits exceptionnels (IV)						290	49
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	142
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**					310	-11 535

B- RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	314	11 535
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		120
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986	ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981	JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127	ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	354	11 415
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2		370	372	11 415

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifié conforme à l'original

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABGIR — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	1 230	412		414	49	416	1 181		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 134	442	5 725	444		446	7 859		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	17 174	462		464		466	17 174		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 013	472	890	474	1 013	476	890		
Immobilisations financières		480	170	482		484		486	170		
TOTAL		490	21 721	492	6 615	494	1 062	496	27 274		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	573	502	595	504	27	506	1 141
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 134	532	1 145	534		536	3 279
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	16 199	552	452	554		556	16 651
	Autres immobilisations corporelles	560	785	562	253	564	1 013	566	25
TOTAL		570	19 691	572	2 445	574	1 040	576	21 096

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
EBP TELEDECLARATI	PC LENOVO V130			

6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	49	27	22	49	27			
2	1 013	1 013						
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 1 062	580 1 040	582 22	584 49	586 27	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595	
			TOTAL	596 27	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

copie certifié conforme à l'original

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABGIR

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour depréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	11 415
Total des déficits restant à reporter			870	11 415

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	4 689	380	4 689
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	8 464
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 727
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

Copie certifiée conforme à l'original

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

SARL ABGIR

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 4 000 €

Siège social : 2 Chemin du Maine Laborde

33450 Saint Loubès

RCS BORDEAUX 504 060 708

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

Résolution sur l'affectation du résultat sur les comptes au 30 septembre 2022

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le déficit de 11 535.49 € de la façon suivante :

Au poste Report à nouveau : - 11 535.49 €

Le poste « Report à nouveau créditeur » passe de 15 693, 34 € à 4 157.85€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des parts autorisées à prendre part au vote.

Copie certifié conforme à l'original

ARRIVÉ LE :
05 JUIL. 2023
GREFFE DU TRIB
DE COMMERCE DE